

PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE

H0vB0

Référence : Norme NFC 18-510

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	<p>Pour réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique, le travailleur doit être habilité. L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.</p> <p>L'habilitation des travailleurs s'appuie sur les dispositions du Code du travail et sur les règles techniques de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012 « Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique. – Prévention du risque électrique ».</p>
OBJECTIF	Être sensibilisé aux dangers encourus lors de travaux non électriques au voisinage d'installations sous tension. Respecter la législation en vigueur relative à la sécurité des personnes.
BENEFICIAIRE	Personnel non électricien de tout corps de métier amené à intervenir à proximité d'installations sous tension ou non, devant obtenir une d'habilitation B0 – H0V
PRÉ REQUIS	Aucun
METHODE PEDAGOGIQUE	<p>La pédagogie choisie est une pédagogie dite active, pour adulte, qui allie pour chaque séquence pédagogique une phase de découverte, une phase de démonstration et/ou d'apport théorique, et une phase d'application.</p> <p>La formation alterne donc les phases théoriques et pratiques, en utilisant des moyens pédagogiques variés, permettant de confronter les stagiaires à l'ensemble des situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions.</p>
RS	<p>Rechercher une certification - France compétences (francecompetences.fr) N° 1626 – N°1657</p>

CONTENU DE LA FORMATION	DUREE
<ul style="list-style-type: none"> • Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, • Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.). • Les différents domaines de tension. • Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension. • Identifier les limites et les zones d'environnement. • Le principe d'une habilitation. • Définition des symboles d'habilitation. • Les prescriptions associées aux zones de travail. • Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.). • La zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés. • Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement. • La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13. • La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13. Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0, H0, HOV) • Les acteurs concernés par les TRAVAUX. • Les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.) • Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique. 	<p>7h</p>

INFORMATIONS	
MOYENS PÉDAGOGIQUES	Exposés théoriques, méthodologie participative, exercices pratiques, mises en situation lors de cas concrets à l'aide d'unité mobile BT-HT, valise pédagogique, Contrôle des connaissances permettant la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur.
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	Belhassen BEN SEGHAIER
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Minimum : 1 Maximum : 12
DURÉE	14 heures, soit 2 jours de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
LIEUX	<ul style="list-style-type: none">142 Boulevard ABBADIE 1^{er} Etage 13730 Saint-Victoret <i>places de parking gratuites, snack pizzeria libre-service et supermarché à proximité.</i>
PRIX	NOUS CONSULTER
DELAIS D'ACCES DATES DE SESSIONS	<ul style="list-style-type: none">Délai d'accès 1 mois
ACCESSIBILITE HANDICAP	Pour toute question liée au handicap, veuillez contacter notre référent pour envisager les aménagements nécessaires.
CONTACT	Téléphone : 04.86.64.78.76 Courriel : azurproformation@yahoo.com
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">Attestation de formation « Préparation à l'habilitation électrique H0vB0 », après évaluation et contrôle des connaissances (note minimale 12/20), permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.